



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 26 janvier 2023

Résolutions du 9 février 2021 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation urgente de M. Joël Teuscher : « Plan de relance de la culture, on en est où ? »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 9 février 2021, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de M. Joël Teuscher : « Plan de relance de la culture, on en est où ? », le Conseil communal a adopté les résolutions suivantes :

Résolution de l'interpellateur

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité propose un ou plusieurs espaces scéniques et d'exposition extérieurs aux actrices et acteurs lausannois de la culture pour les beaux jours du printemps, de l'été et de l'automne afin de permettre la présentation, dans les meilleures conditions artistiques et sanitaires des productions reportées ».

Réponse de la Municipalité

Après une saison culturelle bouleversée par de nombreuses annulations et reports, la Ville et la scène culturelle lausannoise se sont mobilisées en 2021 afin de proposer à la population une offre culturelle en extérieur abondante et fédératrice, accessible à toutes et tous dans le respect des mesures sanitaires.

Expositions en plein-air, ouvertures spéciales et projets inédits ont ainsi contribué à la reprise de la vie culturelle de la capitale vaudoise, tout en apportant un soutien économique significatif aux artistes et aux personnes qui la font vivre.

Au printemps, la Ville a lancé un appel à projets pour l'exposition « I love #ArtisteDici », dans le cadre de laquelle 45 artistes de Lausanne ont réalisé des œuvres sur des emplacements d'affichage dédiés.

A l'été, l'effort a été redoublé afin de proposer un programme riche et adapté aux contraintes sanitaires. Parmi les événements initiés ou soutenus par le Service de la culture, citons la seconde édition de la manifestation RIPOSTE!, proposée gratuitement sur

l'Esplanade de Montbenon et offrant à la population une centaine de projets artistiques, en collaboration avec les festivals lausannois. Une première édition avait déjà été offerte à la population en été 2020, permettant au public de retrouver un accès à la culture après une première période de confinement.

A ces projets se sont ajoutées un grand nombre d'ouvertures spéciales et d'initiatives particulières proposées par les actrices et acteurs de la culture à Lausanne, facilitées en cela par les services de la Ville.

Afin de regrouper et promouvoir cette offre estivale sous une seule bannière, la Ville de Lausanne a lancé sur cette période une plateforme et un agenda CultureDebout.ch.

Résolution de M. Daniel Dubas

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité procède à une nouvelle analyse de la situation des actrices et acteurs de la culture à Lausanne et décide de soumettre rapidement un crédit supplémentaire au Conseil communal au cas où les fonds disponibles s'avèrent insuffisants ».

Réponse de la Municipalité

Le plan de relance de la culture lausannoise voté en été 2020 par le Conseil communal s'est déployé par l'entremise de 18 mesures spécifiques de soutien aux actrices et acteurs culturels, élaborées avec le souci permanent d'offrir une vie culturelle gratuite à la population. Ces mesures se sont poursuivies en 2021, puis en 2022, pour répondre à la prolongation de la crise.

Ces mesures se sont avérées pertinentes, notamment pour les artistes et structures culturelles insuffisamment soutenues par les mécanismes de soutien fédéraux et cantonaux. La hauteur des budgets de secours dédiés s'est également révélée parfaitement adaptée, dans la mesure où les demandes de soutien se sont progressivement éteintes durant la seconde partie de 2022, avant que les fonds spécifiquement constitués ne soient vidés.

La dotation du « Fonds COVID-19 en soutien à la culture » a ainsi pu couvrir l'ensemble des soutiens octroyés jusqu'à sa dissolution au 31 décembre 2022. Dans le cas où la situation venait à nouveau à se péjorer ou de nouvelles aides s'avéraient nécessaires, la Municipalité examinera la possibilité de solliciter à nouveau un crédit spécial auprès du Conseil communal.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

